

PHARE : une expérience de veille informationnelle : où Borges rencontre Netvibes et Delicious

PHARE: An Experiment in Information-Monitoring, or Where Borges Meets Netvibes and Delicious

PHARE: una experiencia de vigilia informativa: donde Borges se encuentra con Netvibes y Delicious

Dominique Lapierre and Valérie Bouchard

Volume 57, Number 1, January–March 2011

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1028962ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1028962ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED)

ISSN

0315-2340 (print)

2291-8949 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lapierre, D. & Bouchard, V. (2011). PHARE : une expérience de veille informationnelle : où Borges rencontre Netvibes et Delicious. *Documentation et bibliothèques*, 57(1), 29–32. <https://doi.org/10.7202/1028962ar>

Article abstract

This article summarises the implementation of PHARE, an information-monitoring service intended for the teaching staff of Université Laval. Two web-based services, Netvibes and Delicious, are used together to create a numeric zone allowing professors to be informed of new periodical publications and recent acquisitions, by research interest or subject. The initiative is part of an essential library service aimed at ensuring consistency, visibility and relevance in research.

PHARE : une expérience de veille informationnelle : [où Borges rencontre Netvibes et Delicious]*

DOMINIQUE LAPIERRE

Conseillère à la documentation, Droit
Université Laval
dominique.lapierre@bibl.ulaval.ca

VALÉRIE BOUCHARD

Chargée de cours, Faculté de droit
Université Laval
valerie.bouchard@fd.ulaval.ca

RÉSUMÉ | ABSTRACTS | RESUMEN

L'article décrit la mise en place de PHARE, un service de veille informationnelle dédiée à la clientèle professorale de l'Université Laval. Deux services Web, soit Netvibes et Delicious, sont utilisés de façon combinée afin de créer un espace numérique qui permet aux professeur(e)s d'être informé(e)s sur les plus récentes publications de périodiques fréquemment consultés ainsi que des nouvelles acquisitions par domaine de recherche. L'initiative s'inscrit dans cette fonction essentielle de la bibliothéconomie qui est d'assurer constance, prévisibilité et pertinence dans la recherche.

PHARE : An Experiment in Information-Monitoring, or Where Borges Meets Netvibes and Delicious**

This article summarises the implementation of PHARE, an information-monitoring service intended for the teaching staff of Université Laval. Two web-based services, Netvibes and Delicious, are used together to create a numeric zone allowing professors to be informed of new periodical publications and recent acquisitions, by research interest or subject. The initiative is part of an essential library service aimed at ensuring consistency, visibility and relevance in research.

PHARE : una experiencia de vigilia informativa : [donde Borges se encuentra con Netvibes y Delicious]**

En el artículo se describe la implementación de PHARE, un servicio de vigilia informativa dedicado a los profesores de la Universidad Laval. Se utilizan dos servicios Web en forma combinada, Netvibes y Delicious, para crear un espacio digital que permite a los profesores recibir información sobre las últimas publicaciones de los periódicos consultados con mayor frecuencia, así como sobre las nuevas adquisiciones en cada área de investigación. La iniciativa se inscribe en la función esencial de la biblioteconomía, de asegurar constancia, previsibilidad y pertinencia en la búsqueda.

LA SENSATION D'URGENCE de s'inscrire dans le mouvement numérique a produit un convenue du texte : l'actualité technologique. Réfléchir aux conséquences de ce mouvement semble nécessairement devoir débiter par l'immédiat. Déjà, ici, après trois lignes d'un texte destiné à relater une expérience de veille informationnelle, il aurait probablement fallu décrire cette transformation dans la diffusion et la production de l'information que génère le Web 2.0. Nous serons réactionnaires. Il faudra nous le reprocher, mais il y aura peut-être aussi une vertu : l'humilité de douter de l'absolu de notre innovation. Dans l'effervescence contemporaine il y a, nous le croyons, un espace pour imaginer que ce qu'il y a devant nous a probablement été raisonné avant nous et que notre travail est inscrit dans une continuité qui dépasse les applications de l'heure.

Alors commençons autrement.

Commençons, comme l'écrit Umberto Eco¹, par le maître :

« Une autre superstition de ces âges est arrivée jusqu'à nous : celle de l'Homme du Livre. Sur quelque étagère de quelque hexagone, raisonnablement, il doit exister un livre qui est la clef et le résumé parfait de tous les autres : il y a un bibliothécaire qui a pris connaissance de ce livre et qui est semblable à un dieu. Dans la langue de cette zone persistent encore des traces du culte voué à ce lointain fonctionnaire. Beaucoup de pèlerinages s'organisèrent à sa recherche, qui un siècle durant battirent vainement les plus divers horizons. »²

Ou commençons par l'élève qui, pour nous, est un maître :

« La notion de bibliothèque est fondée sur un malentendu, à savoir que l'on irait à la bibliothèque pour chercher un livre dont on connaît le titre. C'est vrai que cela arrive souvent mais

* Cette initiative a également fait l'objet d'une conférence de Pierre Chicoine, Spécialiste en ressources documentaires à la division Bibliothèque numérique et technologies de l'information, et Dominique Lapierre, le 13 novembre 2009 dans le cadre du Congrès des milieux documentaires.

** This project was described in a presentation made by Pierre Chicoine, resource specialist at the Bibliothèque numérique et technologies de l'information and Dominique Lapierre on November 13, 2009 at the Congrès des milieux documentaires.

*** Esta iniciativa también se desarrolló en una conferencia de Pierre Chicoine, especialista en recursos documentales en la división Biblioteca digital y tecnologías de la información, y de Dominique Lapierre. Esta conferencia se llevó a cabo el 13 de noviembre de 2009 en el marco del Congreso de medios documentales.

1. Umberto Eco, *De Bibliotheca*, trad. Eliane Deschamps Pria, Caen, L'Échoppe, 1986.
2. Jorge Luis Borges, « La bibliothèque de Babel » dans *Fictions*, trad. Ibarra P. Verdoye et Roger Caillois, Paris, Gallimard, 1983, 71 à la p. 78.

*la fonction essentielle de la bibliothèque, de la mienne et de celle des amis à qui je rends visite, c'est de découvrir des livres dont on ne soupçonnait pas l'existence et dont on découvre qu'ils sont pour nous de la plus grande importance.*³

Depuis Borges, les étagères se sont multipliées. Et le livre, celui de la découverte de la plus grande utilité, celui qui exprime la fonction essentielle de la bibliothèque, devient celui pour lequel la pertinence de trouver ce « lointain fonctionnaire » est renouvelée. Le travail du bibliothécaire donne un sens à la multiplicité étourdissante de l'information.

Or, quand Cutter élabore son système de catalogue, il inscrit dans la bibliothéconomie deux principes fondamentaux : constance et prévisibilité. Dans l'œil du chercheur cela se résume finalement à un seul concept : pertinence. Nous sommes à la fin du XIX^e siècle. L'enjeu actuel est-il vraiment différent ? Dans l'univers du 2.0, de la mondialisation de l'information et de la bibliothèque numérique, le danger n'est pas tant, pour paraphraser Tzvetan Todorov, l'effacement des informations, mais leur surabondance⁴. Le nerf de la guerre est donc la discrimination de l'information. Par ailleurs, au-delà des spécificités et possibilités technologiques, l'objectif essentiel demeure d'assurer la qualité de la recherche. Face à la multiplicité des sources d'information, quels sont donc les critères qui permettent d'arriver à l'information nécessaire ? Ceux qui ont toujours guidé le travail de bibliothéconomie : constance, prévisibilité, pertinence. Ainsi, nous ne vivons pas un changement radical de paradigme, mais nous constatons plutôt de manière accrue que l'ubiquité du bibliothécaire est un rêve impossible alors qu'indispensable !

Dans une bibliothèque de droit, l'accès éclairé à l'information est crucial. Le droit se présente comme une science qui produit des normes contraignantes⁵. Grossièrement, l'État a le pouvoir d'imposer, même par la force, les normes juridiques. Par ailleurs, le droit que l'on nomme positif, celui de l'État, se construit suivant une hiérarchie inflexible et où les normes sont interdépendantes. La norme inférieure (par exemple une décision de justice) doit se conformer à la norme supérieure (par exemple la Constitution) et à défaut de le faire, la norme inférieure est nulle. Ces normes, sources de droit, sont une partie des informations accessibles par la bibliothèque. La doctrine juridique, même si elle n'est pas une source officielle de droit, en facilite l'interpré-

tation et en influence la création. En somme, les conséquences d'une mauvaise recherche peuvent dépasser l'univers théorique.

Ce faisant, PHARE⁶ n'est pas que l'émanation du Web 2.0 ; ce serait dire que les efforts que nous investissons ne sont qu'éphémères. PHARE est plutôt une initiative qui s'inscrit dans cette fonction essentielle de la bibliothéconomie qui est d'assurer constance, prévisibilité et pertinence dans la recherche. Au lieu de transformer la recherche en un pèlerinage pour trouver le bibliothécaire qui connaîtra le livre, c'est la bibliothèque qui vient à vous (avec votre aide).

Entrons maintenant dans un discours plus prosaïque qui permettra de présenter le contexte, la technique et les retombées du projet.

Le contexte

Initié sous la forme d'un blogue par la Faculté de droit de l'Université Laval⁷, le projet PHARE consiste d'abord en une veille juridique doctrinale à l'intention des professeur(e)s. Le projet mise alors sur une analyse du contenu de 2 000 à 3 000 périodiques à caractère juridique. L'analyse implique un dépouillement et une répartition des articles par domaines de droit, tâche considérable requérant la participation de ressources additionnelles pour laquelle l'embauche d'étudiant(e)s doit être envisagée. Le blogue n'est plus mis à jour à partir du 19 mars 2007.

En novembre 2007, la Bibliothèque de l'Université Laval est approchée par le doyen de la Faculté de droit, Pierre Lemieux, afin d'impliquer des ressources compétentes et, surtout, d'assurer une pérennité au projet par la permanence du personnel. Gérard Nobréga, alors Chef de la Bibliothèque des sciences humaines et sociales, donne son aval à ce projet de partenariat. Il préconise au préalable la réalisation d'une étude des besoins.

Dès décembre 2007, une consultation des professeur(e)s sur les orientations futures du projet est entreprise. En regard des besoins exprimés, trois volets sont préconisés :

- assurer une meilleure diffusion des ouvrages doctrinaux acquis par la Bibliothèque ;
- rendre accessibles les tables des matières des périodiques clés identifiés par chaque professeur(e) ;
- créer des alertes dans les bases de données bibliographiques pour les domaines du droit pour lesquels il est difficile de cibler des périodiques précis ou pour des sujets de recherche multidisciplinaire.

3. Eco, *supra* note 2, p. 22.

4. « La mémoire serait menacée ici, non plus par l'effacement des informations, mais par leur surabondance ». Tzvetan Todorov, *Les abus de la mémoire*, Paris, Arléa, 1995, p. 13.

5. Nous pourrions en débattre sur un forum plus approprié ! Il est par ailleurs intéressant de noter que le droit partage des concepts communs avec la bibliothéconomie. En effet, le droit se construit souvent dans un équilibre entre les objectifs de sécurité et d'évolution. Ces concepts ne sont pas sans rappeler les préoccupations de prévisibilité et de constance des sciences de l'information.

6. PHARE n'est pas un acronyme. Le nom reprend celui du blogue préexistant à la Faculté de droit.

7. Par l'entremise de Julie McCann, candidate au doctorat en droit à l'Université McGill et titulaire d'une maîtrise en droit de l'Université Laval.

En somme, la consultation révèle qu'il existe un besoin d'accéder systématiquement aux nouveautés doctrinales, mais que le flux d'information doit être géré avant sa réception par les utilisateurs.

Le projet PHARE est donc recentré sur la diffusion des nouvelles acquisitions et revues juridiques. L'information à traiter est estimée à plus de 400 titres. En ce qui a trait aux nouvelles acquisitions, 63 fils RSS couvrant tous les domaines du droit pour lesquels il se fait de la recherche et de l'enseignement à l'Université Laval sont conçus. C'est la classification de la Bibliothèque du Congrès, la classe K (Droit), qui sert au découpage des matières selon les différentes géographies (Québec, Canada, États-Unis, France, Belgique, Suisse, Royaume-Uni, Australie, Nouvelle-Zélande, etc.). Quant aux revues juridiques, une liste de périodiques est consolidée à partir des sélections professorales⁸. De cette manière, nous arrivons à assurer la constance de la diffusion de l'information aux professeur(e)s, lesquels, en aval, ont vérifié la pertinence pour leurs recherches de l'information qui leur serait transmise.

La technique

Pour mettre en place le système technique nécessaire au projet, nous avons d'abord vérifié l'accessibilité de la technologie RSS pour la diffusion des tables des matières des périodiques juridiques sélectionnés. Or, près d'une centaine de périodiques ne sont alors pas accessibles directement sous forme de fils RSS. Parmi ceux-ci, une trentaine de périodiques n'offre pas d'accès au sommaire en ligne. Dans ce dernier cas, l'option de la numérisation des tables des matières pour les périodiques accessibles uniquement sous format papier est retenue. Le nombre de numérisations requises annuellement est estimé à 143 ; à ce nombre, il faut ajouter la numérisation de cinq publications à parution irrégulière⁹. Le défaut pour les éditeurs d'utiliser les fils RSS est le moteur de notre ingénieuse utilisation de Delicious¹⁰. Les quelques 70 sites des périodiques offrant un sommaire sont donc *taggés* dans Delicious afin de générer un fils RSS pour chacun. Une fois les numérisations effectuées, elles sont déposées dans un répertoire de la Bibliothèque virtuelle et sont elles aussi *taggées* dans Delicious afin de posséder également leur fils RSS. La caractéristique de générer un fils RSS à partir de Delicious semble méconnue sinon sous-utilisée en 2008. Cette fonctionnalité est pourtant d'une facilité déconcertante, un fil pouvant être généré par *tag*. Les périodiques, dont la table des matières est disponible

électroniquement et ceux qui requièrent une numérisation de leur table des matières, ont tout simplement été mis sur une liste de routage afin que nous soyons avisés de leur dernière parution pour mieux la signaler par ricochet sur Delicious.

Pour atteindre l'objectif de diffuser une information pertinente qui évite le piège de la surabondance, il nous reste alors à rassembler tous ces fils dans un environnement permettant la personnalisation. Netvibes¹¹ ayant été utilisé avec profit à la Bibliothèque de l'Université Laval est rapidement choisi comme outil clé. Il permet l'intégration des fils RSS, tout en étant gratuit et facile d'utilisation. Un environnement Netvibes dédié à la diffusion de toutes les nouvelles acquisitions de la Bibliothèque de l'Université Laval (ci-après BUL) par domaine de droit et la consultation des tables des matières des revues sélectionnées par les professeur(e)s de la Faculté de droit de l'Université Laval est donc créé. PHARE centralise les quelques 300 sélections professorales et est accessible à l'adresse <http://www.netvibes.com/bul_droit>. De surcroît, des pages Netvibes personnelles sont créées pour chacun des professeur(e)s ayant soumis la liste de ses périodiques clés (voir un exemple en Annexe). Ces pages personnelles sont constituées de trois onglets : un onglet introductif présentant le projet et expliquant comment obtenir les articles jugés d'intérêt avec la consultation des tables des matières, un onglet « Nouvelles acquisitions » et un onglet « Revues juridiques ». Un service de fourniture de document est mis en place en parallèle afin de fournir le fichier électronique ou la photocopie d'un article désiré. Le service de fourniture est offert exclusivement aux professeur(e)s¹² de la Faculté de droit.

Enfin, les professeur(e)s ont reçu une formation individuelle à leur page Netvibes et un guide d'utilisation leur a été acheminé. La formation vise notamment à les rendre aptes à puiser d'autres fils RSS sur la page centralisatrice PHARE afin de bonifier leur page personnelle. Ils ont aussi l'opportunité d'ajouter de nouveaux titres à PHARE sur demande. Ces formations représentent un des succès les plus palpables du projet. En effet, elles ont suscité une participation plus nombreuse et plus active du corps professoral¹³.

8. Dans un premier temps, 28 professeur(e)s font parvenir en moyenne une dizaine de titres de périodiques.

9. En 2009, la Bibliothèque de droit de l'Université de Sherbrooke offre son aide pour partager la tâche de numérisation.

10. Delicious est outil pratique du Web collaboratif, qui permet de conserver les liens Internet dans un compte personnel accessible depuis n'importe quel ordinateur connecté et de les indexer à l'aide d'un vocabulaire libre. Un partage des liens est possible avec les autres utilisateurs.

11. Netvibes est une page d'accueil personnalisable sur laquelle on peut rassembler du contenu avec des flux RSS et des services Web (météo, podcasts, etc.). L'espace se construit visuellement sous forme d'un système de modules faciles à paramétrer et déplacer. Netvibes est en constante évolution depuis son lancement. Un des intérêts de ce service Web est la possibilité de créer des pages personnelles ou publiques, facilitant ainsi une utilisation à la fois personnelle et professionnelle de ce réseau.

12. Concrètement, leur demande est acheminée par courriel et la photocopie est débitée de leur compte personnel grâce à l'aide du personnel administratif de la Faculté de droit.

13. Suite à la formation, 10 professeur(e)s ont soumis leur sélection de titres de périodiques, portant à 38 le nombre d'environnement Netvibes personnalisés.

Les retombées du projet

Avec Netvibes, chaque page personnelle peut devenir une page publique. Il y a là une opportunité, notamment pour le milieu académique, de se mettre en valeur. En effet, les pages personnelles deviennent des pages thématiques, chaque professeur(e) étant identifié à son domaine de recherche et d'enseignement. D'une part, pour les étudiant(e)s, cela peut guider le choix d'un directeur ou d'une directrice de recherche. D'autre part, la liste proposée par les professeur(e)s peut être le point de départ de la recherche d'un autre chercheur. Le choix que suppose la création de la page personnalisée est en soi une gestion éclairée et précieuse de l'information puisqu'elle est faite par un spécialiste du domaine de recherche en question. Ainsi, le projet PHARE peut rayonner à l'extérieur des murs de l'Université Laval et devenir un outil utile de discrimination de l'information.

Les fils RSS des nouvelles acquisitions sont aussi appréciés par la clientèle des cycles supérieurs dont certains ont conçu leur propre page Netvibes. À titre d'exemple de ce succès, notons que les livres n'ont parfois pas le temps d'être déposés sur le présentoir de nouveautés que l'étudiant(e) ayant lu son fils RSS le cherche déjà ! Par ailleurs, certains y ont ajoutés des fils RSS d'actualités ou de suivis des projets de lois. Ces étudiant(e)s, par leur utilisation, contribuent à la promotion de PHARE auprès des professeur(e)s qui se trouvent alors indirectement incités à utiliser Netvibes pour se tenir à jour.

Ce type d'encouragement n'est pas superflu considérant que, selon les résultats d'un récent sondage sur les services du secteur droit de la Bibliothèque, l'utilisation par les professeur(e)s du service n'est pas optimale. Avec un taux de réponse de 69,23 % (39 sur 52 professeurs), les résultats sont probants. Voici les réponses à trois questions particulièrement significatives :

L'information sur les nouvelles acquisitions doit être diffusée.

- Par courriel : 69,44 %
- Par fils RSS : 5,56 %
- Sur le portail Droit de la Bibliothèque : ... 11,11 %
- Sur PHARE : 13,89 %

Utilisez-vous PHARE ?

- Très souvent : 0,00 %
- Souvent : 8,33 %
- Parfois : 13,89 %
- Peu : 33,33 %
- Jamais ; 36,11 %

Considérez-vous utile de maintenir à jour PHARE ?

- Oui : 72,22 %
- Non : 27,78 %

PHARE n'est donc pas encore entré dans les habitudes de recherche des professeur(e)s, mais l'intérêt des étudiant(e)s aux cycles supérieures et le souhait exprimé

par le corps professoral que le projet soit maintenu nous conforte dans la conviction qu'il vaut la peine de le mettre à jour et d'y investir les efforts nécessaires¹⁴.

Conclusion

En somme, PHARE dépasse l'intérêt éphémère du gadget. Ce projet s'inscrit dans une réflexion plus large, laquelle est aux fondements de la bibliothéconomie. PHARE utilise les technologies qui sont à notre disposition pour assurer la constance et la prévisibilité du flux d'information alors que la participation des professeur(e)s y ajoute la pertinence nécessaire. Ainsi l'information est acheminée systématiquement, mais présentée de manière éclairée.

Certes, le projet fait encore face à des défis d'intégration. Mais souvenons-nous d'Érasme et de la nouveauté technologique qui lui est contemporaine : l'expansion du livre imprimé. Érasme est sceptique¹⁵. Quelle est la valeur de l'index si arbitraire et imparfait sans l'implication du lecteur ? Pourtant, l'index d'*Adages*, dont il est l'auteur, sert maintenant d'exemple dans la réflexion sur le travail d'indexation. Encore plus, le choix que suppose l'index et la place qu'il laisse au lecteur en représentent l'intérêt principal... Une illustre évocation de la conviction du temps ! ☉

Annexe

Liste de « recommandations » du professeur Georges Azzaria, vice-doyen aux programmes des deuxième et troisième cycles et à la recherche, dont les principaux champs d'intérêt sont le droit d'auteur, la sociologie du droit et les politiques culturelles.

- *Revue internationale du droit d'auteur*, Paris, Lemoine
- *Les Cahiers de propriété intellectuelle*, Cowansville, Yvon Blais
- *Canadian intellectual property review / Revue canadienne de propriété intellectuelle*, Ottawa, Patent and Trademark Institute of Canada
- *Canadian patent reporter*, Agincourt, Canada Law Book Co.
- *European intellectual property review*, Oxford, World Intellectual Property Organization
- *Revue de l'OMPI* (En ligne), Genève
- *Journal of intellectual property law & practice* [ressource électronique].
- *Intellectual property journal* [ressource électronique]
- *Intellectual property & technology law journal* [ressource électronique]

14. Notamment, le sondage permet de constater que le courriel demeure le moyen de communication par excellence. Certains commentaires sont à l'effet qu'un rappel par courriel est nécessaire pour encourager les professeur(e)s à utiliser leur page Netvibes. Enfin, il appert qu'il faudra offrir davantage de formations pour familiariser les usagers avec l'outil, ces formations devant par ailleurs être offertes aux niveaux des cycles supérieurs.

15. Voir à ce sujet : Yolla Polity, « Introduction » dans Yolla Polity, Gérard Henneron et Rosalba Palermi, dir., *L'organisation des connaissances. Approches conceptuelles*, Paris, L'Harmattan, 2005, p. 13.